

**REPUBLIQUE FRANCAISE  
COMMUNE DE SAINTE COLOMBE (Rhône)**

**ARRETE DU MAIRE N°2026/017**

**Objet : Arrêté de délégations de fonctions à Mme Linda LAURO, 2ème Adjointe au Maire**

La Maire de SAINTE-COLOMBE,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-18, L.2122-22 et L.2122-23,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 20 mars 2026 fixant à quatre le nombre des Adjointes au Maire de Sainte-Colombe,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 20 mars 2026 portant délégation de compétence du conseil municipal au Maire,

Vu le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 mars 2026 au cours de laquelle Madame Linda LAURO a été élue 2<sup>ème</sup> Adjointe,

Considérant qu'en application de l'article L.2122-18 du Code général des collectivités territoriales le Maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints.

**ARRETE**

**ARTICLE 1er :** Madame Linda LAURO, 2<sup>ème</sup> Adjointe est déléguée pour remplir les fonctions suivantes :

- Vie scolaire, Petite Enfance et Jeunesse
- Restauration scolaire
- Sécurité et Tranquillité Publique
- Stationnement

**ARTICLE 2 :** Madame Linda LAURO, 2<sup>ème</sup> Adjointe reçoit délégation pour la signature des documents suivants : tous les documents relatifs à la vie scolaire, la petite enfance et la jeunesse, le restaurant scolaire, la sécurité et la tranquillité publique, le stationnement.

D'autre part, Madame Linda LAURO pourra légaliser les signatures, authentifier les copies, délivrer tous certificats d'état-civil.

**ARTICLE 3 :** Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera sera :

- Porté à la connaissance de l'intéressée ;
- Publié sur le site internet de la commune de SAINTE-COLOMBE (Rhône) ;
- Inscrit sur le registre des actes de la mairie.

Copie sera transmise à :

- Monsieur le Préfet du Rhône ;
- Madame la Trésorière de Vienne.

Fait à SAINTE-COLOMBE, le 30 mars 2026

**La Maire  
Marine MATA**

